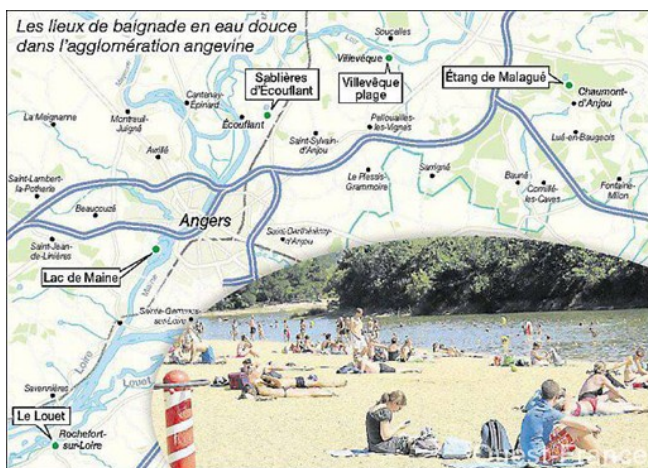


Date : 13/08/12

Où se baigner à moins de vingt minutes d'Angers ?



Le dossier du lundi. Le soleil est au rendez-vous ? Envie de faire trempette mais ailleurs qu'en piscine ? Nous avons sélectionné cinq lieux de baignade.

Villevêque

Située aux portes des Basses Vallées angevines, la plage aménagée sur les bords du Loir à Villevêque accueille les estivants. Diverses animations y sont proposées. Cela va du canoë-kayak à la marche nordique en passant par des activités de détente aquatique. Des tables de pique-nique sont mises à la disposition des vacanciers.

Baignade surveillée par un moniteur : tous les jours sauf le jeudi de 14 h 30 à 19 h ; de 13 h à 20 h le week-end.

Canoë-kayak : les 18 et 25 août pour les plus jeunes, de 14 h 30 à 16 h 30, 4 € la séance. Les 14 et 23 août pour tout le monde, de 14 h à 17 h, 10 €. Réservation obligatoire.

Les Sablières à Écouflant

a Évaluation du site

Cityguide du réseau maville.com consacré à la ville de Cholet. On y trouve des renseignements pratiques - touristiques, culturels, immobiliers, hospitaliers - complétés de l'actualité quotidienne de la ville et sa région.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 17

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Le parc de loisirs des Sablières porte bien son nom. Autrefois lieu d'extraction de sable et de graviers, c'est aujourd'hui un lieu de détente qui attire. « Il ne faut pas s'inquiéter si l'eau est un peu trouble, cela provient du sable », prévient un maître nageur. À proximité, on retrouve le parc Anjou Aventure qui propose des parcours d'accrobranche.

Baignade surveillée : les samedis, dimanches et jours fériés, de 12 h à 20 h. De 14 h à 20 h les autres jours.

Parc Anjou Aventure : tous les jours, de 13 h à 20 h. Tarifs : de 6 à 22 €.

Lac de Maine

Même si la baignade est interdite en ce moment, le lac de Maine reste une référence pour les loisirs d'été. Rien de tel qu'une bronzette sur la pelouse ou le sable ! Les activités de navigation, elles aussi, sont interdites aux particuliers jusqu'à nouvel ordre. Mais les clubs ont obtenu une dérogation. De nouvelles analyses seront effectuées aujourd'hui pour décider ou non de lever l'interdiction.

Centre nautique du lac de Maine : renseignements au 02 41 22 32 20.

Rochefort-sur-Loire

Située sur les bords du Louet, la plage de sable accueille baigneurs et kayakistes tout l'été.

Étang de **Malagué**

À Chaumont-d'Anjou, l'étang de **Malagué** est un lieu idéal pour allier repos et activité sportive. La baignade est surveillée et gratuite. Les plus téméraires, qui veulent éviter le farniente sur la plage ou la balade dans le bois, pourront s'essayer au télési nautique ou au canoë-kayak. Des activités comme le badminton ou le beach-volley sont également proposées.

Télési nautique : une personne, un quart d'heure, 15 € ; quatre personnes, une heure, 15 €.

Guinguette : ouverte tous les jours. Menus à partir de 11,50 €.